

Certificat de conformité du contrôle de la production en usine 0679-CPR-0643

(Version originale en langue française)

Dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que le(s) produit(s) de construction désigné(s) dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

NV KORATON SA

Visserkaai 26
8500 KORTRIJK
BELGIQUE

et fabriqué(s) dans l'usine :

NV KORATON SA - Visserkaai 26 - 8500 KORTRIJK - BELGIQUE

fut (furent) soumi(s) par le fabricant à l'évaluation des performances du (des) produit(s) de construction, est (sont) soumi(s) par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit, et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continues du contrôle de la production en usine (système 2+).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification du contrôle de production en usine décrites dans la spécification technique harmonisée de référence :

EN 15037-1 : 2008

sont appliquées et que ce contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et la spécification technique de référence.

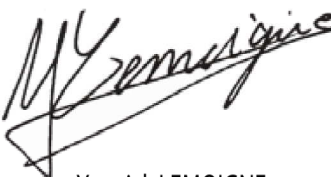
Ce certificat est délivré le 01 avril 2019, il se substitue au certificat précédemment délivré le 10 septembre 2014 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 01 avril 2019.

Pour le CSTB
Pour le Président



Yannick LEMOIGNE

Certificat de conformité du contrôle de la production en usine **0679-CPR-0643****SYSTÈMES DE PLANCHERS À POUTRELLES ET ENTREVOUS *****Partie 1: Poutrelles**Catégorie d'utilisation :

* La liste des poutrelles figure dans les documents d'accompagnement des fournitures établis par le fabricant (catalogue, plan de calepinage, note de calcul...). Elle est surveillée par le CSTB lors des audits de suivi.

Conditions particulières pour l'utilisation du produit :

Les propriétés relatives aux exigences essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu" sont déterminés selon la méthode 1